



ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Près de 5000 enseignants recrutés en trois ans

Le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a procédé au recrutement de 4974 enseignants dans la période de 2019 à 2022.

D'autres éducateurs seront recrutés au titre des quotas de l'année en cours et des années à venir afin de combler le déficit en personnel enseignant estimé à 20000, selon le ministre en charge du secteur, Jean Luc Mouthou.

[Page 5](#)

Le recrutement des enseignants va se poursuivre



SNPC-FRM

Un ambitieux projet d'afforestation



Echange de parapheurs entre les deux parties

Le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Maixent Raoul Ominga, et le président directeur général de Forêt ressources management, Bernard Cassagne, ont signé hier à Brazzaville un contrat de partenariat concernant la mise en œuvre d'un projet d'afforestation dans le département des Plateaux. « *Le partenariat avec FRM répond à la logique du plan stratégique de la SNPC dans lequel nous avons décliné quatre piliers dont le dernier porte sur notre apport dans la lutte contre le changement climatique* », a expliqué le directeur de l'entreprise.

[Page 16](#)

SANTÉ PUBLIQUE

Réduire les préjudices causés aux patients



Le Dr Joseph Caboré, directeur de la gestion des programmes à l'OMS Afrique

Le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique a appelé les Etats à investir davantage dans l'accès aux soins de santé afin d'éviter les préjudices causés aux patients estimés à 50% dans les hôpitaux. L'invite de l'institution onusienne a été faite à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité des

patients, célébrée cette année sur le thème « Faire des patients les acteurs de leur propre sécurité ».

[Page 7](#)

TECHNOLOGIE

BantuHub organise un salon sur l'innovation



Les organisateurs du salon devant les médias Adiac

La Fondation BantuHub a annoncé, hier, l'organisation du 14 au 16 novembre à Brazzaville d'un salon de l'innovation, de la technologie et de l'entrepreneuriat dans le cadre de ses dix ans d'existence. La rencontre vise à rassembler les professionnels du numérique afin d'échanger des idées, de promouvoir l'innovation et de soutenir le développement de l'entrepreneuriat au Congo.

[Page 2](#)

Éditorial
Modèle

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Modèle

La récession que le Congo a connue ces dernières années a eu pour conséquence la chute du revenu moyen par habitant couplée à une baisse drastique de la croissance du fait de la volatilité des cours du pétrole. La situation s'améliorant progressivement appelle aujourd'hui à adopter un nouveau modèle économique, tant celui basé sur l'exploitation des hydrocarbures n'a pas permis de construire une économie forte, résiliente et diversifiée propice à un développement durable et inclusif.

Poser les bases d'un nouveau modèle économique passe avant tout par le choix des secteurs clés qui contribuent à créer dans la durée suffisamment de valeur ajoutée et de richesses. L'agriculture figurant parmi ceux capables d'inverser la tendance, le soutien à l'extension des Zones agricoles protégées à toutes les filières de l'agriculture aidera à booster non seulement la croissance, mais aussi à réduire substantiellement la dépendance alimentaire du pays vis-à-vis de l'étranger.

Tenant compte de ce que le développement durable exige une diversification des capitaux, ouvrir davantage le secteur agricole aux privés tel qu'envisagé dans les accords récemment conclus avec les partenaires étrangers est une option vitale. Seulement, le succès d'une entreprise reposant sur une combinaison de facteurs et d'objectifs bien ciblés, encadrer l'ensemble des projets inscrits dans le cadre desdits accords faciliterait leur réalisation.

C'est dire que l'exploitation rationnelle des espaces cultivables passe avant tout par la mise en œuvre des réformes entreprises dans ce secteur. Le nouveau Plan national de développement ayant défini les étapes d'un modèle de croissance plus diversifié dans les domaines de l'agriculture et de l'agroforesterie, la mobilisation des ressources en faveur d'une transition vers un nouveau modèle économique participerait à l'atteinte de cet objectif.

Les Dépêches de Brazzaville

SALON DE L'INNOVATION

La première édition du Sitec prévue en novembre à Brazzaville

La fondation BantuHub entend organiser du 14 au 16 novembre prochain, dans la ville capitale, le premier Salon de l'innovation, de la technologie et de l'entrepreneuriat (Sitec). L'évènement marquant les dix ans de la fondation vise à accompagner les jeunes startups et promouvoir l'entrepreneuriat numérique.

Le président de la Fondation BantuHub, Véronne Mankou, était face à la presse le 21 septembre, à Brazzaville, pour décliner la vision du Sitec et le niveau de préparation. Ce salon se veut la plus importante rencontre nationale dédiée aux startups et acteurs du numérique. Les bénéficiaires seront essentiellement des acteurs locaux, tandis que certains experts et conférenciers viendront de l'étranger.

Le salon mettra l'accent sur la formation, l'accompagnement des acteurs du numérique ; des espaces seront réservés pour l'exposition des produits ou solutions développées par les entreprises. « Pour un meilleur accompagnement, nous avons pensé qu'il était important de regrouper en un seul endroit tous les acteurs du numérique. C'est d'autant plus intéressant pour les startups qu'avec les stands des expositions que nous aurons, chacun pourra présenter sa solution », a expliqué Véronne Mankou.

Le programme du salon prévoit des rencontres riches en partage sur les problématiques liées à l'innovation, à la technologie et à l'entrepreneuriat numérique. Mieux, des ateliers et formations sont animés par des experts en matière de mar-



Les organisateurs de Sitec devant les médias/Adiac

keting digital, la gestion de projet, propriété intellectuelle et le financement des entreprises. À cela il faut ajouter une série de panels sur l'intelligence artificielle, la blockchain, la transition numérique, y compris l'entrepreneuriat.

Le Sitec qui vient s'ajouter à la liste des événements dédiés aux technologies de l'information et de la communication sera attentif aux besoins et à la mobilisation des entrepreneurs et innovateurs locaux. « Nous croyons qu'un événement comme le Sitec est important dans notre écosystème numérique, tout comme d'autres événements sont importants(...) Il ne s'agit pas d'un salon de plus, mais plutôt un salon complémentaire », a ren-

chéri le promoteur.

Les organisateurs du Sitec peuvent compter sur l'expérience et la base des données de la fondation BantuHub, qui a pu former et accompagner environ 10 mille personnes aux métiers du numérique au cours des dernières années à travers le pays, selon le président de la fondation. Ils peuvent également compter sur le soutien de leurs partenaires, à l'instar du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage, de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques ainsi que des ministères sectoriels comme celui des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique.

Fiacre Kombo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonu

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

SÉNAT

Deux nouveaux membres du bureau prennent leurs fonctions

Le secrétaire général du Sénat, Joseph Ibara, a supervisé le 21 septembre à Brazzaville la cérémonie d'intronisation de deux nouveaux membres du bureau du Sénat sur les quatre élus le 13 septembre dernier.

La première passation de consigne a mis face à face le premier vice-président sortant Michel Mahinga à Donatien Ralcoh Mouanda-Kitsinga le nouveau. Après la lecture du procès-verbal, Michel Mahinga a remercié l'ensemble des personnalités présentes à cette cérémonie qui, a-t-il signifié, s'est déroulée dans le respect strict des us et coutumes du Sénat, mais surtout selon le règlement intérieur de l'institution.

« Au moment où je quitte le fauteuil de premier vice-président, je voudrais rassurer mon frère Donatien Ralcoh Mouanda-Kitsinga qui me remplace de mon soutien de jour comme de nuit. Nous sommes tous deux présents dans l'institution et au cas où il aurait besoin d'une information, il pourra toujours se référer à moi. Ma disponibilité est totale », a déclaré Michel Mahinga.

Quant au premier vice-président entrant, Donatien Ralcoh Mouanda-Kitsinga, il a d'abord remercié le Parti congolais du travail (PCT), le chef de l'Etat, le secrétaire général du Sénat ainsi que l'ensemble des sénateurs pour leur assistance et la confiance portée en sa modeste personne lors de son élection à ce poste. « Qu'ils trouvent ici mes remerciements les plus forts », a-t-il dit, avant de se rassurer de l'appui et de l'assistance de son collègue sortant pour l'accompagner dans ses nouvelles fonctions.



Michel Mahinga et Donatien Ralcoh Mouanda-Kitsinga

La deuxième passation de consigne s'est déroulée entre la deuxième secrétaire du Sénat entrante Elisabeth Mapaha et Joseph Yédikissa

panafricaine pour la démocratie sociale et le chef de file de l'opposition, Pascal Tsaty-Mabiala, qui l'a soutenu de bout en bout jusqu'à



Elisabeth Mapaha et Joseph Yédikissa-Dadhié

Dhadié le sortant. A propos de sa élection, Elisabeth Mapaha a exprimé sa gratitude envers le président de la République qui a accordé à l'opposition une place de choix au bureau du Sénat, sans oublier ses collègues sénateurs qui ont jeté leur dévolu sur sa personne en lui accordant leur suffrage. Elle a également remercié son parti politique, l'Union

l'issue de cette élection. Pour sa part, Joseph Yédikissa-Dadhié, le deuxième secrétaire sortant, a également abondé dans le même sens en invitant son successeur à compter sur sa modeste personne. Il a promis l'aider à faire rayonner davantage le Sénat à travers le pôle de communication.

Jean Jacques Koubemba

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les instances du RDHD Chaîne-Sangha réaménagées

En visite de travail à Ouessou et à Pokola dans le département de la Sangha, Dr Majep Obama, coordonnateur interafricain du Réseau développement humain durable (RDHD) a procédé récemment au réaménagement de la chaîne-Sangha dudit réseau après l'organisation des séances de sensibilisation à l'environnement aux droits humains.



Dr Majep Obama entouré des membres du RDHD Sangha «Adiac»

Démembré depuis quelque temps pour des raisons diverses, le bureau local de RDHD Sangha a subi, lors de l'assemblée générale extraordinaire organisée à Ouessou, quelques réaménagements afin de mieux répondre aux attentes de la population locale et des différents partenaires.

Au cours de la réunion élargie aux membres du Réseau national des populations autochtones (Rénapac), il a été suggéré aux autorités locales de faciliter la scolarisation des peuples autochtones. Ces derniers ont été exhortés à s'impliquer dans la conservation de la biodiversité par des actions responsables et citoyennes. La complémentarité, l'humilité et la collaboration avec tous les partenaires sont les gages de la réussite au vu du travail à accomplir à l'avenir, a-t-il insisté. Et de poursuivre : « Le principe du travail collectif dans la complémentarité afin d'aboutir à des

résultats escomptés, attendus par les communautés autochtones et locales de nos contrées riveraines, doit guider vos actions. »

A Pokola, Dr Majep Obama a visité le jardin arboricole, une aire écologique regorgeant des écosystèmes pouvant servir de site touristique et de recherche. Afin de redynamiser le bureau de Brazzaville, le coordonnateur interafricain du RDHD a procédé au réaménagement dudit bureau avant de rencontrer les responsables de plusieurs agences du système des Nations unies (Unicef et UNFPA) sur leur collaboration. Signalons que le RDHD est une plateforme interafricaine d'associations. Son but est de contribuer à la réduction de la pauvreté, d'œuvrer à l'exploitation rationnelle de la forêt et de défense des droits des communautés villageoises.

Hervé Brice Mampouya

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Le Congo et l'Italie envisagent de renforcer leur coopération

La problématique a été évoquée le 21 septembre à Brazzaville lors d'un échange entre le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, et l'ambassadeur d'Italie en République du Congo, Enrico Nunziata.

Un mois après la présentation de ses lettres de créance, Enrico Nunziata est allé échanger avec Isidore Mvouba sur des sujets de la coopération bilatérale entre le Congo et l'Italie, mais également ceux liés à la diplomatie parlementaire. « Nous avons abordé les sujets de la coopération

bilatérale, de la diplomatie parlementaire et souligné la nécessité de revitaliser les contacts entre les groupes d'amitié du Parlement italien et de la chambre basse du Parlement congolais », a expliqué le diplomate italien en poste à Brazzaville.

Selon lui, les deux personnalités

ont également évoqué l'importance d'apporter une compréhension meilleure sur des sujets se présentant comme des défis communs à travers des échanges. Elles ont, par ailleurs, parlé des prochains échanges et des visites de haut niveau entre les autorités des deux pays. « Après la

présentation de mes lettres de créance il y a un mois, je suis déjà très actif au point où il y a beaucoup d'acquis à consolider et des relations à améliorer à divers niveaux. Nous avons parlé des échanges entre les commissions permanentes et d'autres questions por-

tant sur les changements climatiques, la transition énergétique, mais aussi l'agriculture, la formation et la recherche. Il s'agit des sujets d'intérêt commun, nous devons échanger nos expériences », a conclu Enrico Nunziata.

Parfait Wilfried Douniama

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA POPULATION

UNITÉ DE COORDINATION
DES PROGRAMMES ET PROJETS
PROGRAMME NATIONAL DE
LUTTE CONTRE LE PALUDISME

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT LOCAL

Réf : 0002-/PNLP/2023 CONCEPTION PANNEAUX PUBLICITAIRES D’AFFICHAGES ; 0003-/PNLP/2023 PRODUCTION DES SUPPORTS DE VISIBILITE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention NFM3 (2021-2023) de lutte contre le Paludisme, la Tuberculose et le VIH-Sida, le Programme national de lutte contre le paludisme souhaite utiliser vos services pour des prestations décrites ci-dessous :

I- CONCEPTION DES 270 PANNEAUX PUBLICITAIRES D’AFFICHAGES TYPE H (1,20 m x 1 m) ;

II- PRODUCTION DES SUPPORTS DE VISIBILITE

II-1- Production des 8536 affiches sur vinyll format A2

II-2 Production des 354 affiches sur vinyll format (1,20 m x 1 m)

II-3 Production des 20 bâches kakemonos (2 m x 0,85 m) ;

II-4 Production de 8 bâches kakemonos RBM (2,25 m x 2,25 m) ;

II-5 Production de 433 chevalets à feuillets 23 cm x 25 cm (boîtes des directives nationales de la prise en charge du Paludisme) ;

Nous invitons les entreprises / sociétés / imprimeries souhaitant soumissionner aux lots, à venir retirer un dossier avant le 09 / 10 / 2023 à l’adresse suivante : Bureau du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) sis dans l’enceinte Direction du service d’hygiène et de la promotion de santé (Avenue de la morgue de CHU).

Ou vous adresser par Email : yvette.okouba@pnlp.cg en copie secretariat@pnlp.cg

La remise des dossiers d’appel d’offre est fixée au 19 / 10 / 2023 à 16 heures précises.

Fait à Brazzaville le 19/09/2023

La direction du PNL



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB, « CRS » République du Congo recrute un(e) Chauffeur

Sous la supervision du Chef parc, le chauffeur aura pour rôle de :

De conduire les véhicules CRS (courses et missions), veiller quotidiennement au bon état de fonctionnement des véhicules, assurer l’approvisionnement en carburant des véhicules et groupes électrogènes, assurer et suivre le remplissage des carnets de bord, veiller sur la validité des documents des véhicules, et surtout les réparations de véhicule et générateurs.

Formation, expérience et capacités requises

- Détenteur d’un diplôme et/ou brevet de la formation en auto (4X4 exigé)
- Être détenteur d’un permis de conduire toutes catégories en cours de validité
- Avoir une connaissance parfaite du code de la route en vigueur en République du Congo
- Être disponible et flexible pour travailler lorsque nécessaire au-delà des heures réglementaires et/ou des jours non ouvrables.
- Avoir au moins 3 à 4 ans d’expérience professionnelle dans un poste similaire, de préférence avec une ONGI
- Avoir une expérience de conduite sur terrain (à l’intérieur du pays) sur des routes difficiles et disponibilité pour des déplacements à l’intérieur du pays
- Capacité de travailler sous pression et avec des multiples priorités
- Capacité de communiquer aisément en français (oral et écrit). La connaissance de

l’Anglais est un plus
- La connaissance en informatique et capacité de manipuler un ordinateur est un plus (Outlook, Excel, Word, etc)

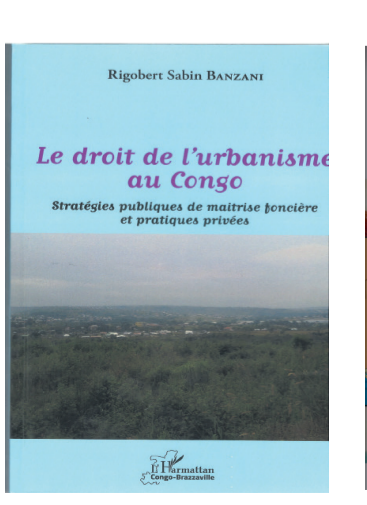
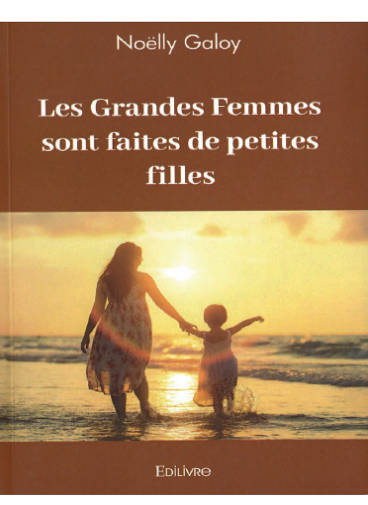
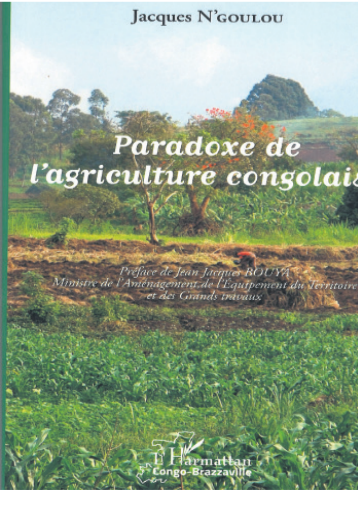
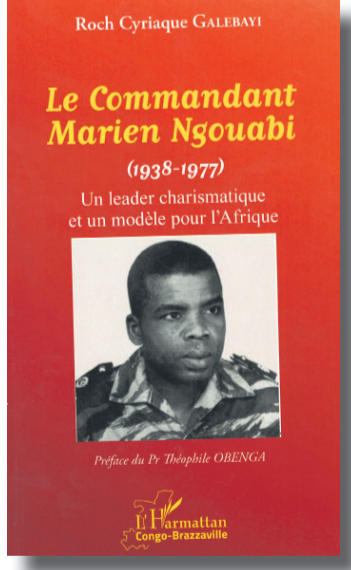
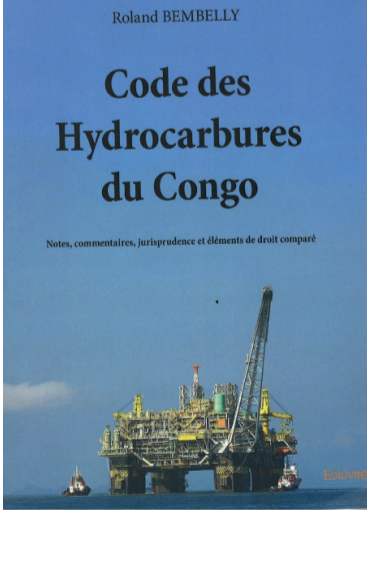
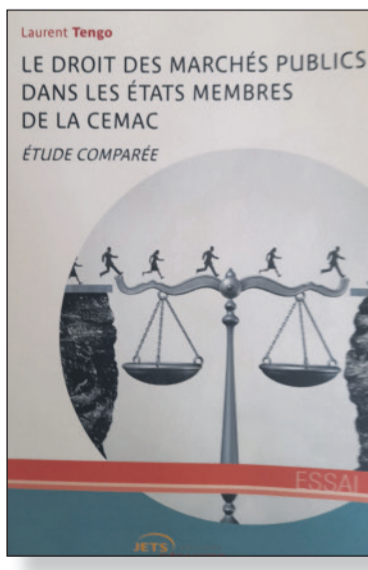
Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
 - Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
 - Les copies certifiées des diplômes
 - Certificat de travail / attestation d’employeur
 - Une pièce d’identité (Passeport, CNI) en cours de validité
- doit parvenir au plus tard le 29 septembre 2023 à l’adresse email suivante : CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Chauffeur » ou encore par le biais de l’ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d’êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident

LIBRAIRIE LES MANGUIERS EN VENTE



ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

4974 enseignants déjà recrutés sur 20000 attendus

Dans le but de combler progressivement le déficit en personnel enseignant, il y a eu 4974 recrutés de 2019 à 2022. Pour atteindre le total de 20000 enseignants attendus, des quotas encore plus grands méritent d'être accordés.

En 2019, 1202 enseignants ont été recrutés. En 2020, ils étaient 1279. En 2021, il y a eu 1209 et 1284 en 2022. Les chiffres ont été donnés par le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, lors de la 25^e session du Conseil national de l'enseignement tenu, il y a quelques jours, à Braz-

zaville. « Sans enseignants, il n'y a pas d'école », déclarait-il en soulignant que les recrutements réalisés jusque-là ont permis d'accroître les effectifs du personnel enseignant pour une meilleure prise en charge des apprenants.

...sur le recrutement du personnel enseignant, les efforts méritent d'être poursuivis pour atteindre le total de 20000 attendus. Dans l'arrière-pays, il y a des écoles dont plusieurs classes sont suivies par un seul enseignant.

zaville. « Sans enseignants, il n'y a pas d'école », déclarait-il en soulignant que les recrutements réalisés jusque-là ont permis d'accroître les effectifs du personnel enseignant pour une meilleure prise en charge des apprenants.

En attente du quota

Pour l'année 2023, un quota est attendu pour le person-

Pas de remplissage

« Il ne s'agit pas de recruter pour remplir les salles de classe. Le recrutement doit être de qualité », a souligné le ministre Jean Luc Mouthou. Pour ce faire, il a appelé les directeurs départementaux de l'enseignement à porter leurs choix sur les enseignants actifs lors de la gestion du quota. « Nous



Le recrutement des enseignants va se poursuivre

encourageons les enseignants à se former pour être performants dans les salles de classe », a-t-il poursuivi. L'École nationale de formation initiale et continue des enseignants de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, selon lui, est une opportunité pour

le renforcement des capacités au-delà des sessions ponctuelles de formation continue qui sont organisées de temps en temps en leur faveur.

Donc, sur le recrutement du personnel enseignant, les efforts méritent d'être poursuivis pour atteindre le total

de 20000 attendus. Dans l'arrière-pays, il y a des écoles dont plusieurs classes sont suivies par un seul enseignant. Aussi, la construction des écoles dans diverses localités du pays va nécessiter davantage d'enseignants.

Rominique Makaya

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Des agents formés sur un nouveau logiciel de gestion

Le personnel du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) a été formé du 10 au 20 septembre, à Brazzaville, sur un nouveau logiciel « Tompro », une plate-forme de comptabilité en ligne approuvée par le Fonds mondial de lutte contre le paludisme.

Le nouveau logiciel « Tompro », en remplacement de celui d'Excel, sert à améliorer la traçabilité des écritures comptables, a expliqué le directeur du PNLP, le Dr Antoine Lousambou, à la clôture de la formation.

Il permet de générer automatiquement les états financiers, notamment le bilan des études, les différents comptes de résultats, les tableaux emplois et ressources, les bons de commande, les attestations de paiement.

Le Dr Antoine Loussambou a souligné dans son allocution la disponibilité du logiciel à l'Organisation non gouvernementale Catholic relief services. « Il nous faut dans les jours à venir solliciter deux autres modules de la société Tomate pour la gestion des achats », a-t-il indiqué.

La formation a été facilitée par la société Tomate. L'objectif est



Les agents du PNLP en formation/Adiac

de renforcer les capacités du programme dans son cheminement pour devenir bénéficiaire principal du Fonds mondial de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le sida.

Le directeur du Projet Fonds mondial Catholic relief services, le Dr Denis Ako Arre, a,

de son côté, annoncé la mise en place d'un programme complet de renforcement des capacités appelé en anglais « High Performing Implementers » pour aider le PNLP à répondre aux normes opérationnelles du Fonds mondial dans le domaine de la gouvernance,

des finances, de la chaîne d'approvisionnement et du suivi et évaluation.

Le plan d'action de ce programme comprend la formation professionnelle pour accroître les compétences et les connaissances, une assistance technique pour créer des sys-

tèmes et des structures efficaces et un accompagnement pour soutenir les changements provoqués par HPI ainsi que le transfert progressif des ressources et des responsabilités vers le programme national de lutte contre le paludisme.

Lydie Gisèle Oko



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF
République du Congo Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00

SANTÉ PUBLIQUE

Réduire les préjudices causés aux patients

Le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique a appelé les Etats à investir davantage dans l'accès aux soins de santé afin d'éviter les préjudices causés aux patients estimés à 50% dans les hôpitaux. L'invite de l'institution onusienne a été faite à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité des patients, célébrée cette année sur le thème « Faire des patients les acteurs de leur propre sécurité ».

L'objectif de cette journée célébrée chaque 17 septembre est de sensibiliser le grand public à l'importance des soins centrés sur la personne et à la prévention des préjudices causés aux patients.

La directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, dans son message lu par le directeur de la gestion des programmes OMS Afrique, le Dr Joseph Caboré, a alerté le 20 septembre, selon les statistiques en cours, que 50% des préjudices causés aux patients peuvent être évités si des efforts concertés sont faits et si les investissements requis sont réalisés.

Par ailleurs, le Dr Joseph Caboré a indiqué que la qualité des soins dispensés dans nos Etats membres est compromise par le manque de coordination et la fragmentation des programmes de qualité, par les défis liés aux ressources humaines et par l'inadéquation des données qui ne permet pas d'éclairer la prise de décision, pour ne citer que ces difficultés. « Il est donc primordial, a-t-il lancé, en cette

journée mondiale de la sécurité des patients, de prendre l'engagement d'exécuter pleinement l'appel mondial de l'OMS pour la sécurité des patients et d'accélérer les mesures qui s'avèrent nécessaires pour faire entendre la voix des patients...J'exhorte donc nos Etats membres à œuvrer de concert pour susciter une prise de conscience de la nécessité de la collaboration des patients, à créer des plateformes propices aux préoccupations des patients, à partager des initiatives et des meilleures pratiques et à prendre des mesures afin de réduire les préjudices évitables causés aux patients ».

Le directeur de la gestion des programmes OMS Afrique a notifié que les célébrations annuelles successives, depuis 2019, portent sur les thèmes spécifiques concernant un domaine prioritaire de la sécurité des patients. « Le thème retenu pour l'édition de cette année met les pleins feux sur l'exigence pour le grand public de promouvoir la sécurité des soins de santé, grâce à des campagnes de

mobilisation visant les trois objectifs ci-après. En premier lieu, discuter du rôle que jouent les patients dans l'élaboration conjointe des politiques, plans, stratégies, programmes et lignes directrices concernant les soins qui leur sont prodigués afin de rendre ces soins plus sûrs », a-t-il souligné.

Par ailleurs, a poursuivi le Dr Joseph Caboré, offrir aux patients et aux familles exposés à des soins à risque la possibilité de partager leurs expériences et de faire entendre leur voix, ce qui permettra de mieux comprendre la nature des préjudices causés à ces patients et de favoriser l'élaboration de solutions plus efficaces. Et troisièmement, concevoir des mécanismes destinés à renforcer les capacités des défenseurs des intérêts des patients et de leurs porte-drapeau en matière de sécurité des patients.

Travailler pour que les patients puissent faire entendre leur voix

Selon l'orateur, le slogan de la

campagne « Faisons entendre la voix des patients ! » insiste sur la nécessité de faire en sorte que les patients jouent un rôle actif dans les soins qu'ils reçoivent. Les données montrent que le fait d'associer les patients, en tant que partenaires aux soins qu'ils reçoivent réduit les erreurs et les coûts, en matière de soins de santé et améliore les résultats sanitaires et, partant, la prestation de soins de santé, la qualité des soins et la vie.

De même, a-t-il relevé, les soins à risque ont eu des conséquences tragiques pour les patients, leurs familles et leurs communautés. On peut notamment évoquer des répercussions financières de grande ampleur pour les pays à revenu élevé comme pour les pays à revenu faible ou intermédiaire, près de 15% des dépenses et des activités hospitalières étant affectées au traitement des problèmes de sécurité des soins. Dans la région africaine de l'OMS, sur les

21 pays qui disposent de données : quatre pays seulement disposent d'un plan national d'action pour la sécurité des patients (ou d'un plan équivalent) et d'un système de notification des incidents dans le domaine de la sécurité des patients qui entraînent des préjudices graves ou le décès des patients, tels que les erreurs de site opératoire ; trois pays ont indiqué qu'un représentant des patients siège au conseil d'administration de la majorité des hôpitaux ; aucun pays n'a établi un rapport annuel sur les résultats en matière de sécurité des patients ou n'a constitué un réseau national pour la sécurité des patients (...).

Au-delà du message de la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, le deuxième temps fort a été la cérémonie d'illumination du bureau régional de l'OMS/Brazzaville, en présence du personnel et des invités.

Guillaume Ondze

TREMBLEMENT DE TERRE AU MAROC

Environ 120 milliards de dirhams pour la reconstruire les régions touchées

Pour faire face aux effets liés au séisme que son pays a connu, Sa Majesté le roi du Maroc, Mohammed VI, a annoncé le 20 septembre la mise en œuvre d'un programme d'appoint pour la reconstruction et la mise à niveau général des régions sinistrées.

L'annonce a été faite suite à la décision prise lors de la réunion qui a eu lieu du 9 au 14 septembre. Une rencontre qui était basée sur la logique de la convergence et la base d'un diagnostic précis des besoins et d'une analyse des potentialités territoriales et des acteurs locaux pour la mise en place d'un programme réfléchi, intégré et ambitieux destiné à apporter une réponse forte, cohérente, rapide et volontariste.

Selon le communiqué du cabinet royal, ce programme qui concerne la reconstruction des régions touchées nécessite un budget prévisionnel global estimé à cent vingt milliards de dirhams, sur une période de cinq ans. La première version du programme intégré et multi-sectoriel couvre les six provinces et préfecture affectées par le tremblement de terre, notam-

ment le Marrakech, Al Haouz, Taroudant, Chichaoua, Azilal et Ouarzazate. Il cible une population d'environ quatre millions d'habitants.

Ce projet est structuré autour de quatre composantes principales, à savoir le relogement des personnes sinistrées, la reconstruction des logements et la réhabilitation des infrastructures, le désenclavement et la mise à niveau des territoires, l'accélération de la résorption des déficits sociaux, notamment dans les zones montagneuses affectées par le séisme, l'encouragement de l'activité économique et de l'emploi ainsi que la valorisation des initiatives locales.

Par ailleurs, le programme comprend également la mise en place dans chaque région d'une grande plate-forme de réserves de première nécessité, notamment tentes, cou-

vertures, lits, médicaments, denrées alimentaires et bien d'autres. Ceci, afin de faire face de façon immédiate aux catastrophes naturelles.

Invitant le gouvernement à décliner la vision présentée au niveau de chacune des provinces et préfecture concernées, Mohammed VI a de nouveau insisté sur l'importance d'être à l'écoute permanente de la population locale afin de lui apporter des solutions adaptées, tout en accordant l'importance nécessaire à la dimension environnementale et en veillant à respecter le patrimoine unique et les traditions et modes de vie de chaque région. Il a aussi souligné l'impératif de faire preuve d'une gouvernance exemplaire. D'autant plus, les mots d'ordre sont rapidité, efficacité, rigueur et résultats probants afin que ce programme de reconstruc-

tion et de mise à niveau générale des régions sinistrées devienne un modèle de développement territorial intégré et équilibré.

« Le financement de ce grand programme sera assuré à partir de crédits alloués du budget général de l'Etat, de contributions des collectivités territoriales et du Compte spécial de solidarité dédié à la gestion des effets du tremblement de terre, ainsi qu'à travers des dons et la coopération internationale. Les missions du Fonds Hassan II en matière de soutien sont la réalisation de programmes et projets ayant des retombées structurantes pour le développement économique et social », a-t-il précisé avant de donner ses instructions pour que le Fonds Hassan II apporte une contribution de

deux milliards de dirhams au financement de ce programme.

Ont pris part à cette réunion de travail, le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, le conseiller également roi, M. Fouad Ali El Himma, le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq, la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah, la ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, Fatima Ezzahra El Mansouri, le ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, Faouzi Lekjaa, ainsi que le général de corps d'armée, Mohammed Berrid, inspecteur général des FAR et commandant de la Zone sud.

Rock Ngassakys

INSTITUT
FRANÇAIS
CÔTE D'IVOIRE

PONTON MIZIKI FESTIVAL

30 SEPT - 1^{ER} OCT 2023

 EN FACE DE LA VILLA MADIBA,
CÔTE SAUVAGE DE POINTE-NOIRE



YOUSSOUPHA • SUSPECT 95

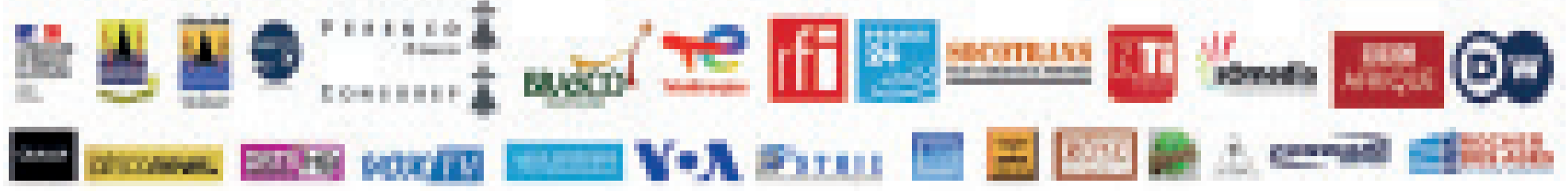
LES BANTOUS DE LA CAPITALE • ZAO • L-RAD
DN OMZO • DI MISS MAX • DI LEUZ ZARAK (KICHTAPONG)
CONQUERING LIONS • ZINA HOPE • PATERME MAESTRO
BERLEABILEM • SPIRITANANDA • MACKTOOB • QUEEN DORCELLE
HENDRY MASSAMBA • TTTY MEUF A PART • CHORALE IFC



P E R E N C O
C O N G O



TICKETS STANDARD : 20000 - 30000 FCFA - 40000 - 50000 FCFA
TICKETS VIP : 80000 - 100000 FCFA - 120000 - 150000 FCFA
CARTES ENFANTS : 10000 - 15000 FCFA - 20000 - 25000 FCFA
CARTES PREMIUM : 30000 - 40000 FCFA - 50000 - 60000 FCFA
PRÉFÉRER LE BILLET DE 200000 FCFA À CÔTÉ DE BILLET-ARTISTE





Liberté
Créativité
Diversité



Festival MBOITÉ hip-hop



**SOSEY / WAYÉ / DRE-A
BAK-DAN / STE. MILANO
JESSY B / BGS / TSOUNA BABY**

PRESENTATEUR : LOÏC L9

SAMEDI

23

SEPTEMBRE 2023

16H00

**INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO**



CNUCED

La réalisation des ODD estimée à plus de 5.000 milliards de dollars par an

Alors que le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), les coûts vers leur réalisation varie de 5.400 à 6.400 milliards de dollars par an entre 2023 et 2030, en fonction de l'axe choisi, selon une nouvelle analyse d'une agence des Nations unies.

Selon la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced), cela représente entre 1.179 et 1.383 dollars par personne et par an. Si l'on élargit le champ d'application à toutes les économies en développement pour les 48 économies étudiées, les besoins annuels totaux se situent entre 6.900 et 7.600 milliards de dollars. Au cours des six derniers mois, la Cnuced a calculé les montants pour près de 50 indicateurs des ODD dans 90 pays, dont 48 pays en développement, couvrant les trois quarts de la population mondiale. Publiées le 18 septembre, alors que les dirigeants mondiaux se réunissent à New York pour le Sommet des Nations unies sur les ODD, ces données actualisées soulignent le besoin pressant d'une action rapide et ciblée. L'analyse révèle que les 48 économies en développement sont confrontées à un déficit de

dépenses de 337 milliards de dollars par an pour les indicateurs liés au changement climatique, à la perte de biodiversité et à la pollution. Près de 80% des dépenses totales devraient être engagées dans les pays en développement à revenu moyen supérieur et à revenu élevé visés par l'étude. Environ 3,3 milliards de personnes vivent dans des pays qui consacrent plus d'argent au paiement des intérêts de la dette qu'aux services publics essentiels tels que l'éducation et la santé. Les petits États insulaires en développement sont également confrontés à des coûts élevés par personne. Et si les pays les moins avancés étudiés sont aussi confrontés à des coûts par personne beaucoup plus faibles, les dépenses requises dépassent 40 % pour toutes les filières et atteignent 47 % pour l'éducation. L'analyse de la Cnuced souligne également la nécessité de s'attaquer à la crise



de la dette mondiale. Les calculs révèlent des lacunes importantes dans l'évolution actuelle des dépenses. Le déficit le plus important concerne la numérisation inclusive, avec 468 milliards de dollars par an. Pour combler cet écart, il faudrait une augmentation de 9% des dépenses annuelles.

Six axes de transformation

À l'inverse, c'est dans le domaine de la protection sociale et des emplois décents

que l'écart est le plus faible. L'analyse se concentre sur six « axes » de transformation pour le développement durable : la protection sociale et les emplois décents, la transformation de l'éducation, les systèmes alimentaires, le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution, la transition énergétique et la numérisation inclusive. Elle couvre des indicateurs allant de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l'augmentation du

couvert forestier protégé à la garantie d'un accès universel à l'électricité et à l'internet, en passant par la promotion de l'alphabétisation, la lutte contre la faim et la réduction de la mortalité. L'étude de la Cnuced estime également le coût de la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes pour certains indicateurs, notamment liés à la lutte contre la pauvreté et la faim et en faveur de l'autonomisation des femmes.

Noël Ndong

INSÉCURITÉ EN AFRIQUE

L'Angola plaide pour l'apport de l'ONU

Afin de lutter contre l'insécurité en Afrique, en particulier au Sahel, le président angolais, João Lourenço, a souligné la nécessité d'un « large soutien financier ».

« L'Afrique a besoin d'une large assistance financière pour lutter contre le terrorisme international qui déstabilise diverses régions du continent », a déclaré, le 20 septembre, le président angolais, lors du débat politique général de la 78e session de l'Assemblée générale de l'Onu. Le Conseil de sécurité de l'Onu pourrait se servir de contributions des États membres, a-t-il suggéré.

« Les pays africains ont besoin d'une aide financière pour les programmes de lutte contre le terrorisme », a indiqué João Lourenço.

Selon le chef de l'État angolais, le Conseil de sécurité de l'Onu pourrait utiliser les contributions des États membres pour financer des opérations en faveur de la paix en Afrique sous mandat de l'Union africaine. Il pense que l'évolution de la situation au Sahel constitue une préoccupation majeure en Afrique.

« Cette partie du continent souffre

des actions des groupes terroristes qui sont apparus lorsqu'un vide de pouvoir a été créé en Libye, y ont pris racine et ont commencé à se répandre dans les pays voisins », a-t-il rappelé.

Pour lui, cette situation a été suivie d'une nouvelle vague de changements de pouvoir anticonstitutionnels dans la région, organisés par les militaires.

« En plus de cela, une forte puissance se cache derrière ces événements, laquelle cherche à déstabiliser le Sahel. Cette force ne cherche qu'à étendre sa sphère d'influence et ses actions sont contraires au développement socio-économique des pays africains », selon le dirigeant angolais.

La semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies se déroule à New York du 19 au 26 septembre. Plusieurs pays africains y sont représentés, entre autres l'Algérie, le Nigéria, l'Afrique du Sud, l'Angola, la République du Congo, etc.

Yvette Reine Nzaba

NIGER

Le chef de la diplomatie de l'UE solidaire avec la France

Josep Borrell, lors d'une conférence à New York, a exprimé « sa pleine solidarité » avec Paris, alors que l'ambassadeur français au Niger est sous le coup d'une expulsion des putschistes.

Paris refuse de reconnaître les autorités nigériennes issues du coup d'État survenu fin juillet et à ce titre le départ de Sylvain Itté comme exigé par les nouveaux dirigeants. « Nous avons exprimé notre solidarité avec la France au sujet de son ambassadeur », a déclaré le chef de la diplomatie de l'Union européenne, lors d'une conférence à New York à l'issue d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE. Josep Borrell a également réaffirmé son « soutien entier » au président Mohamed Bazoum, renversé et retenu prisonnier par les militaires. « Nous avons salué son courage et sa détermination », alors qu'il est retenu depuis deux mois et qu'il ne compte pas démissionner », a-t-il ajouté.

« Réévaluer » la stratégie de l'UE

Sur le Sahel, Josep Borrell a répété que l'Union européenne devait « ré-

évaluer » sa stratégie, son approche, ses politiques et ses attentes. « Nous n'avons pas de conclusions », a-t-il indiqué tout en soulignant que les ministres étaient d'accord sur un point : la nécessité d'une « nouvelle approche » dans un environnement « bien plus complexe ». Il a rappelé la situation du Sahel, un voisin et un partenaire à la fois, et l'importance que les pays membres attachent aux pays de cette région, notamment en matière de sécurité. « Nous avons insisté sur l'idée que nous devons avoir des solutions africaines à des problèmes africains », a-t-il également déclaré. La semaine dernière, Josep Borrell avait reconnu qu'en dépit des centaines de millions d'euros dépensés au Sahel, les Européens avaient échoué à renforcer la démocratie dans cette région, victime d'une série de coups d'État militaires, dont le dernier au Niger.

N.Nd.

ONU

Paul Kagame souhaite s'engager en faveur des réfugiés

Le président rwandais, Paul Kagamé, a pris la parole, au deuxième jour de débat de l'Assemblée générale des Nations unies.



Paul Kagame a dénoncé l'injustice que les conflits font peser sur les innocents, prenant comme exemple la crise migratoire qui pousse chaque année des réfugiés à entreprendre des voyages dangereux à la recherche d'un avenir meilleur : « *Le Rwanda reste déterminé à travailler avec ses partenaires, y compris le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, afin de contribuer à la recherche d'une solution durable. Notre solidarité trouve sa source dans notre engagement à ne jamais permettre une répétition de la tragédie qui nous a été infligée, il y a près de trente ans* », a-t-il déclaré, en faisant référence au génocide de 1994 qui a provoqué le déplacement de centaines de milliers de personnes.

La 78e session de l'Assemblée générale des Nations unies a été marquée, cette année encore, par la guerre en Ukraine et la volonté des grandes puissances d'obtenir le soutien des pays émergents face à la Russie. Un sujet qui risque de prendre le pas sur les questions liées à la crise climatique.

Yvette Reine Nzaba

Bola Tinubu réclame une meilleure coopération internationale

Le président du Nigeria, Bola Tinubu, s'est exprimé, le 19 septembre, à l'Assemblée générale des Nations unies pour réclamer une voix et plus de partenariats pour la coopération internationale.



« *Les échecs en matière de bonne gouvernance ont entravé l'Afrique. Mais les promesses non tenues, les traitements injustes et l'exploitation pure et simple de la part de l'étranger ont également pesé lourd sur notre capacité à progresser. Les nations africaines amélioreront leurs économies afin que leurs habitants ne risquent pas leur vie pour balayer les sols et les rues d'autres nations* », a déclaré Bola Tinubu.

Le président du Nigeria a réclâmé un rôle « plus important » dans la prise de décision concernant les problèmes de l'Afrique. « *Ce que nous recherchons, c'est un engagement égal et ferme en faveur d'un partenariat* », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, les chefs d'État africains ont fait entendre leur voix pour obtenir un siège à la table des négociations afin de résoudre les problèmes de développement de l'Afrique, et aussi pour les plus grands défis du monde.

Y.R.Nz.

GABON

Noureddin Bongo incarcéré

Le fils d'Ali Bongo Ondimba et plusieurs proches du cabinet de l'ancien président gabonais déchu ont été incarcérés et mis en examen, le 19 septembre, notamment pour « haute trahison » et « corruption active ».

Une dizaine de hauts responsables a également été auditionnée par le procureur de la République, André Patrick Roponat, qui a donné le mercredi plus de détails sur l'incarcération des ex-proches du président déchu, Ali Bongo.

Noureddin Bongo Valentin avait été coordinateur à la présidence, puis conseiller stratégique de son père au Parti démocratique gabonais (PDG), et certains le présentaient comme un successeur potentiel.

Selon le procureur de la République, André Patrick Roponat, douze personnes ont été déférées au parquet, sept ont été placées sous mandats de dépôt. Parmi elles, Noureddin Bongo Valentin, fils d'Ali Bongo, Ian Ngoulou, directeur de cabinet de Noureddin ainsi que deux frères Oceni, dont un était directeur de cabinet adjoint du président déchu. Jessye Ella Ekogha, ancien porte-parole de la présidence, est également sur la liste des personnes jetées en prison.

Les chefs d'accusation retenus contre eux sont encore plus lourds que ceux annoncés par le porte-parole des militaires le jour de leur arrestation, le 30 août dernier. Il s'agit, entre autres, des faits de troubles des opérations d'un collège électoral, contrefaçon et usage d'imprimés officiels d'une institution, falsification de la signature du président de la République, complicité de détournement de fonds, corruption, blanchiments de capitaux, association de malfaiteurs et bien d'autres accusations. Sur les 12 prévenus, deux ont été mis hors de cause. Il s'agit des personnels de maisons et trois ont été assignés à résidence pour insuffisances de preuves. Les enquêtes se poursuivent et d'autres interpellations sont en cours, a prévenu le procureur de la République. Une dizaine de hauts responsables a été entendue mardi par le procu-



reur. Ils avaient été arrêtés, après le coup d'État du 30 août. Parmi les auditionnés, l'ancien directeur de cabinet d'Ali Bongo, Ian Ghislain Ngoulou, le directeur de cabinet adjoint de l'ancien président déchu, Mohamed Ali Saliou, et son frère Abdoul Oceni, Jessye Ella Ekogha, ancien porte-parole de la présidence, Steeve Nzegho Dieko, qui était secrétaire général du PDG, ou encore Cyriaque Mvourandjani, directeur de cabinet politique d'Ali Bongo. Déférés, une première fois le 15 septembre, leurs gardes à vue avaient été prolongées. Puis, ils ont tous été de nouveau entendus par le procureur, de même que Kim Oun, proche conseiller de Sylvia Bongo ou encore une directrice financière de la mairie de Libreville. Le procureur les a réinterrogés sur les faits, avant de prendre un réquisitoire et de saisir la juge d'instruction qui les a reçus.

Y.R.Nz.

AFRIQUE

Le président de l'AG de l'ONU déplore la résurgence des coups d'Etat

À l'ouverture de la 78e assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU), le président Dennis Francis a évoqué les problèmes actuels de l'Afrique, sans manquer de déplorer la résurgence des putschs.

Dans son discours d'ouverture, le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Dennis Francis, a relevé et déploré « *la régression démocratique en Afrique du fait des coups d'État* ». Aussi, demande-t-il « *une analyse des causes profondes de ce phénomène* ».

Pour Dennis Francis, la résurgence des coups d'État est « *une étape régressive, une tendance alarmante dont les causes doivent être soigneusement analysées et adressées* ».

Toujours à propos du continent africain, le président de l'AG de l'ONU a évoqué l'adoption de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Il a, par ailleurs, estimé que le continent a tracé une voie claire vers « *l'Afrique que nous voulons* », mot d'ordre de l'Agenda 2063. Toutefois, il observe que l'Afrique a encore de grandes chances d'avancer rapidement dans la consolida-

tion de la démocratie et de la bonne gouvernance. Adressant ses condoléances au Maroc et à la Libye, deux pays frappés par des catastrophes, le président de l'Assemblée générale a évoqué les travaux en cours sur un indice de vulnérabilité multidimensionnelle qui mesurerait, plus que le PIB des pays, leur véritable vulnérabilité aux chocs extérieurs, et un projet de groupe consultatif de haut niveau sur les Pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, « *afin que nous cessions de négliger les pays en situation particulière* ».

Il a aussi rappelé que cette année coïncide avec le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et exhorté les États à « *joindre le geste à la parole* » en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des



femmes, une priorité qui a justifié sa nomination d'une envoyée spéciale et d'une conseillère spéciale sur ces deux sujets.

Enfin, Dennis Francis a souligné que malgré les défis nombreux et complexes, « *nous avons la capacité d'apporter des changements conséquents et de faire une différence significative dans la vie de milliards de personnes. Nous ne manquons pas de capacités. Ce qui nous manque, c'est la volonté d'agir* ».

Y.R.Nz.

78^E SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Félix Tshisekedi annonce le retrait progressif de la Monusco

La question du retrait des éléments de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco) était au menu de l'intervention du président Félix Tshisekedi, le 20 septembre, du haut de la tribune de la 78^e session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Pour la énième fois, le chef de l'État congolais a martelé sur l'inefficacité de cette mission de maintien de la paix en RDC. Le pays, a-t-il fait savoir, continue à ployer sous l'emprise des groupes armés et autres rébellions dans sa partie est. Vingt-cinq ans après, constate-t-il, toutes ces missions onusiennes « n'ont pas réussi à faire face aux rébellions et conflits armés qui déchirent le pays et la région des Grands Lacs ni à protéger les populations civiles ». Il est donc illusoire et contreproductif, a-t-il révélé, « de continuer à s'accrocher au maintien de la Monusco pour restaurer la paix en RDC et stabiliser celle-ci ».

Pour Félix Tshisekedi, l'accélération du départ de la Monusco à l'heure actuelle est plus que nécessaire et impérieuse « pour apaiser les tensions entre cette dernière et nos concitoyens ».

Et de préciser que des discussions sont en cours pour que ce retrait progressif débute en décembre 2023. « C'est pourquoi, en ma qualité de garant constitutionnel de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance de mon pays, de la bonne tenue de notre nation ainsi que du bien-être de mes concitoyens, j'ai instruit le gouvernement d'entamer des discussions avec les autorités onusiennes pour un retrait accéléré de la Monusco de la RDC en ramenant le début de ce retrait progressif de décembre 2023 », a indiqué le chef de l'État congolais.

Le président estime qu'il est plus que temps pour la RDC « de prendre pleinement son destin en main et de devenir le principal acteur de sa propre stabilité ». Sur le chapitre de l'agression rwandaise via le M23, le pré-



Le président Félix Tshisekedi à l'ONU

sident Félix Tshisekedi a réitéré la demande de la RDC au Conseil de sécurité de l'ONU de sanctionner tous les auteurs des crimes graves commis sur le territoire congolais. « Il est injuste et inadmissible que ces personnes citées dans les différents rap-

ports des experts de l'ONU restent impunies dans le silence total des Nations unies », a-t-il déclaré non sans exprimer sa satisfaction par rapport aux récentes sanctions américaines contre le Rwanda pour son soutien aux terroristes du M23. Et

de rappeler que le dialogue ne sera jamais accordé au M23 qui refuse toujours de respecter les engagements conclus par les chefs d'État de la région dans le cadre des processus de paix de Luanda et de Nairobi.

Alain Diasso

INFRASTRUCTURES

Pose de la première pierre de la construction du centre de formation de l'INPP

La commune urbano-rurale de Maluku sera bientôt dotée d'un centre de formation de l'Institut national de préparation professionnelle (INPP). La construction de ce centre moderne selon les standards internationaux s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet Kin-Elenda dans son volet « Développement de compétences ».

Pour matérialiser le projet de construction du centre de formation de l'INPP, le ministre d'État, ministre des Infrastructures et Travaux publics, Alexis Gisaro Muvunyi, a respecté la tradition en posant la première pierre de construction au cours d'une cérémonie pour marquer le lancement des travaux. C'était en présence des autorités communales, coutumières et des partenaires.

Le nouveau centre à construire suivant le contrat signé le 10 août 2023 entre la cellule Infrastructures et la Société générale de construction (SGC) comprendra un bâtiment des salles de formation (R+1), un bâtiment des laboratoires (R+1), un bâtiment pour dortoirs et restaurant (R+2) et une voirie interne. Il sera également question de maintenir l'électrification du site, de la construc-



tion d'un forage d'eau avec un réseau de distribution, l'aménagement général du site avec un mur de clôture et une guérite ainsi qu'un aménagement paysager avec une zone sportive. Pour le ministre d'État Alexis Gisaro, il s'agit d'un projet palpable et éloquent que les bénéficiaires directs et toute la

population n'attendaient que sa réalisation. « Il y a presque un mois, plus précisément le 10 août 2023, j'avais, à l'occasion de la signature du contrat des travaux de construction du centre de formation professionnelle de l'INPP, émis le vœu ardent et pressant de voir enfin démarrer, et ce, après une

longue préparation, le premier chantier véritable du Projet Kin-Elenda un projet ambitieux et complexe, il faut l'avouer, au regard de la multiplicité des secteurs d'intervention et des intervenants », a déclaré le patron des ITP. C'est pour moi, a-t-il poursuivi, un moment de joie profonde, car le train est enfin lancé pour ainsi dire. « Le projet est donc effectif sur le terrain, c'est le plus important car les bénéficiaires directs et toutes nos populations n'attendaient que cela ».

Outre la construction du centre de formation, Alexis Gisaro a révélé que plusieurs autres activités relevant du projet Kin-Elenda seront lancées incessamment. Il s'agit notamment de la construction du bâtiment administratif de la Maison communale de Ndjili et d'aménagement des places de la Maison communale et

Sainte-Thérèse, les travaux de lutte contre l'érosion et les inondations avec l'aménagement et la construction des avenues Mulele et Nsau et les collecteurs adjacents ainsi que les drainages complémentaires.

Après la pose de la première pierre de construction du centre de formation, l'infatigable Alexis Gisaro s'est rendu dans la commune de la N'sele précisément sur le boulevard Kinkole pour suivre l'évolution des travaux de réhabilitation exécutés sur ce tronçon. Même exercice sur l'avenue B.A.T au quartier Mpsa 3 où ce membre du gouvernement s'est imprégné de l'exécution des travaux. Satisfait de l'évolution des travaux, Alexis Gisaro a encouragé l'entreprise adjudicatrice et surtout à respecter le délai imparti.

Blandine Lusimana

MONGALA

Des rapports indexent Cokibafode dans l'exploitation illicite du bois

Le site d'information Actualite.cd vient de livrer une publication faisant partie d'une série d'enquêtes réalisées avec l'appui de Rainforest Journalism Fund en partenariat avec Pulitzer Center. Cet article concerne la société d'exploitation forestière Congo King Baisheng Forestry Development (Cokibafode) dans la province de la Mongala en République démocratique du Congo (RDC).

Cokibafode appartient à la Chinoise Lu Yunying, peu connue des Congolais mais ayant des entrées importantes sur les deux rives du fleuve Congo. Cette société existe depuis septembre 2019, avec un apport de 10 mille dollars, précisent ses statuts. Lu Yunying est aussi citée comme unique propriétaire de Congo Sunflower Forestry Development, autre exploitant forestier basé à Matadi. Selon un rapport sur les risques liés à l'exploitation du bois réalisé par l'ONG Forest Trends en 2021 pour le Département d'Etat américain, Lu Yunying a repris 9 concessions de près de 1572 ha de la société Maniema Union (ayant appartenu à la famille du général Amisi, dit Tango Four, actuel inspecteur général de l'armée) aujourd'hui engloutie dans Cokibafode et Congo Sunflower. Maniema Union a laissé une ardoise de près de 6 millions de dollars avant de disparaître.

D'après un rapport de mai 2020 de l'Inspection générale des finances (IGF), Cokibafode et Congo Sunflower font partie des 4 sociétés sur 45 ayant apporté les éléments demandés sur les droits dus à l'Etat. Ainsi, Cokibafode devait à l'Etat



Filip Verbelen / Greenpeace

Exploitation du bois dans la province de la Mongala

congolais 266.366 dollars de redevance sur la superficie, et 412.827 dollars au titre de droits non perçus sur les concessions forestières allouées ou cédées. Quant à Congo Sunflower, le montant dû fut de 314.101 dollars de redevance, et 530.564 au titre de droits non perçus. Au total, Lu Yunying devait déjà plus de 1,5 million dollars à l'Etat déjà en 2020. Dans ce rapport, l'IGF soupçonnait sans détour une complicité entre l'administration fores-

tière du pays et ces exploitants, cause de la quasi-absence des recettes publiques provenant de l'exploitation forestière.

Le rapport préliminaire de la revisitation de tous les titres forestiers d'exploitation et de conservation livre des infos supplémentaires sur les pratiques de Lu Yunying. La Commission mise en place par le ministère de l'Environnement recommande la résiliation de 5 contrats de concessions obtenus en

2020 dans les provinces de l'Equateur et de Mongala, et des poursuites judiciaires à l'encontre des autorités politiques et administratives impliquées. À quatre reprises, Cokibafode est même accusée d'avoir opéré un trafic d'influence.

Dans ce même rapport, souligne Actualite.cd, Congo Sunflower a illégalement obtenu 4 contrats de concessions, 2 dans le Bas-Uélé et 2 autres dans la Tshuapa. Pour 3 contrats, la commis-

sion recommande là aussi « des poursuites judiciaires à l'encontre des autorités politiques et administratives impliquées ». Elle suggère de résilier 2 de ces contrats et d'en suspendre 2 autres à titre conservatoire pendant 3 à 6 mois. En 2020, note Actualite.cd, le ministre de l'Environnement, Claude Nyamugabo, fut cité dans le scandale de Tradelink. Cette société a obtenu sous son administration en septembre 2020 des contrats portant sur 6 concessions dites de conservation, couvrant une zone grande comme la moitié de la Belgique. Des ONG de protection de la nature ont manifesté leur indignation. « Il faut plus d'actions de la part du gouvernement pour mettre de l'ordre dans ce secteur. Plusieurs concessions ont été attribuées sans respect du Code forestier », a commenté Augustin Mpoyi, membre du Conseil pour la défense environnementale par la légalité et la traçabilité. Aujourd'hui, Cokibafode poursuit l'exploitation du bois dans des concessions à Mongala, malgré le non-respect des lois. Et Actualite.cd révèle que cette société n'a pourtant pas de siège identifié à Lisala et Boyangi.

Martin Engimo

COOPÉRATION

La RDC veut développer des relations bénéfiques avec la Côte d'Ivoire

Le Premier ministre congolais espère que les échanges vont s'accroître entre les deux pays.

En marge de la 9^e édition du forum économique Makutano, le Premier ministre congolais, Jean-Michel Sama

nement à développer des relations de coopération bénéfique avec la Côte d'Ivoire. Cette rencontre s'inscrit

démocratique du Congo (RDC) et la République de Côte d'Ivoire surtout au niveau économique, mais aussi

je conduis une grande délégation des membres du gouvernement de la RDC qui vont avoir l'occasion d'échanger tant dans le domaine économique et financier que de l'agriculture, de l'aménagement du territoire comme la construction des infrastructures, les finances aussi», a déclaré Sama Lukonde devant la presse.

Il s'agit, selon le Premier ministre congolais, du début de grandes rencontres qui vont permettre plus d'échanges. Le pont aérien étant déjà

entre nos deux pays, ça ne va faire que s'accroître. Donc, nous avons pensé aussi déjà à avoir un forum économique qui pourra suivre cette rencontre de Makutano que nous sommes venus encourager, a-t-il ajouté. Pour sa part, le Premier ministre ivoirien Patrick Achi s'est montré ouvert et très disponible à bâtir avec la RDC des relations de coopération économique bénéfiques. Il a, par ailleurs, encouragé le secteur privé de la RDC et de la Côte d'Ivoire.

Jules Tambwe Itagali

Lukonde, a été reçu, le mercredi 20 septembre, par son homologue ivoirien Patrick Achi à qui il a réitéré la détermination de son gouver-

nement à développer des relations de coopération bénéfique avec la Côte d'Ivoire. Cette rencontre s'inscrit

démocratique du Congo (RDC) et la République de Côte d'Ivoire surtout au niveau économique, mais aussi

SANTÉ

Lancement de la première enquête nationale de nutrition

L'enquête consiste en la récolte des informations sur le poids et la taille des enfants de moins de 5 ans et les nourrissons afin d'évaluer leurs états nutritionnels

Dix-huit mille deux cent cinquante-deux ménages sont concernés par cette étude qui permettra au gouvernement de planifier des activités pour 2024 afin de renforcer la surveillance nutritionnelle au niveau national et provincial.

La cérémonie du lancement de cette étude a été présidée par le vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Serge Emmanuel Holenn, le 21 septembre, à Kinshasa. C'est pour la première fois que la République démocratique du Congo (RDC) réalise une telle étude qui va cibler toutes les vingt-six provinces du pays.

Trois cent soixante-quatre superviseurs et enquêteurs ont été mobilisés pour réaliser cette opération qui durera vingt-cinq jours sur toute l'étendue de la RDC. En dépit de ces deux catégories, les femmes enceintes seront aussi interrogées sur les ha-



Photo de famille prise lors de la cérémonie du lancement de l'étude

bitudes alimentaires. Les enquêteurs se rendront de porte à porte pour interroger les cibles.

Pour le vice-ministre, Serge Emmanuel Holenn, le gouvernement dirigé par le

Premier ministre Sama Lokonde est engagé à améliorer les conditions nutritionnelles des enfants. Le Dr Serge Emmanuel Holenn a souligné, par ailleurs, que le gouvernement congolais s'

est engagé et a placé la lutte contre la malnutrition parmi les priorités de l'agenda du développement national car, selon les études de l'Organisation mondiale de la santé, la RDC est parmi les

premiers pays d'Afrique de l'Ouest et du centre où les enfants ne grandissent pas bien et deux millions d'enfants de 5 ans souffrent de la malnutrition aiguë et sévère.

Blandine Lusimana

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE









L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpoli)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

SOLUTION :

Le mot-mystère est : SUPERFICIEL

C	C	B	F	C	A					
C	O	L	O	R	A	D	O	L	A	I
C	A	P	I	T	A	I	N	E	G	
H	O	R	I	Z	O	N	A	R	D	U
T	A	N	N	O	V	I	C	E		
P	I	A	G	R	I	O	N	S	I	
E	N	G	R	O	S	S	E	R	N	
A	R	C	E	A	U	T	S	A	R	S
I	A	G	I	O	Z	E	E			
D	E	S	O	L	E	K	A	Z	A	N
P	N	V	I	I	S					
C	A	S	C	A	D	E	R	A	V	I
U	T	E	R	I	N	E	O	B		
G	L	U	A	R	C	H	I	P	E	L
E	C	A	L	E	E	L	O	U	E	

MOTS CASÉS 10X13 - N°170

2 LETTRES

AU - CA - CE - ET - HA - HE - IF - NE - SA - TA - TE

3 LETTRES

ETE - IRM - OUI - SAC - SEC - SEL

4 LETTRES

AINE - ELLE - ERES - ERRE - IRIS - LIEN - NOIR - ONDE - RAGE - TIEN

5 LETTRES

ACHAT - ALORS - DIETE - ETHER - ETIER - FEMUR - LIANE - METRO - ONGLE - RENNE - STERE - TATEE - TENOR - TIGRE - TITAN

6 LETTRES

ECREME - GENTIL - GHETTO - GLANEE - INEDIT - LATENT - NATURE - NOUGAT - TIERCE

V	E	R	S	E	T	M	U	R
E	T	U	I	O	V	I	N	E
R	I	R	E	C	I	T	F	
V	O	L	E	T	O	R	A	L
E	L	U	R	E	L	E	V	E
E	T	H	E	R	S	E	T	
M	T	E	R	O	N			
A	M	E	P	A	N	S	U	E
L	A	R	V	E	O	I	E	S
T	U	E	P	I	N	E	S	
V	E	R	I	N	R	O	I	
M	E	R	E	C	O	S	S	E
U	S	E	R	A	U	E	U	

• SOLUTION DE LA GRILLE N°65 •

9	1	7	5	4	2	6	3	8
6	4	3	1	8	7	5	2	9
8	2	5	3	6	9	4	7	1
1	8	9	2	7	5	3	6	4
7	3	6	4	1	8	9	5	2
4	5	2	9	3	6	8	1	7
2	6	8	7	9	3	1	4	5
5	9	4	6	2	1	7	8	3
3	7	1	8	5	4	2	9	6

• SOLUTION DE LA GRILLE N°74 •

7	5	4	2	6	9	8	1	3
1	2	8	5	3	4	7	9	6
9	6	3	7	8	1	2	5	4
8	1	9	3	2	6	4	7	5
2	7	6	9	4	5	1	3	8
4	3	5	8	1	7	6	2	9
3	9	2	4	7	8	5	6	1
6	4	7	1	5	3	9	8	2
5	8	1	6	9	2	3	4	7

ABANDONNE BLOCAGE	TOUR DANS L'ESPACE SPECIALITE DE PROVENCE	OUVRENT GRAND LA BOUCHE VIEUX FRANÇAIS	METTRA EN TERRE	RESTROT MERE D'APOLLON	APPLIQUER DEPARTI-MENT N°32
EROLE DE LANGAGE VIE DE FETE			METTRE AU COURANT RECEPTEUR		
				FORME DE RIE CHAIVE-SOURS	
AVARE DOMMAGE		PREMIERE CHEZ LE SPORTIF TOUT SEUL			
				SANS EFFETS	PLACE
PLUVE DU PORTUGAL	RJOURS OVALES	OS DU THORAX CAMPE SUR SCENE			
			DEUIRE DE SARTRE SA HERBE DES DUNES		
PRESON POPULAIRE FERME SPORTIVE			CARDINAL MARAIES		NUANCE DE MARRON
					CELEBRITE
SOLUTION WISKY CANADIEN		FROMAGE DE HOLLANDE	CRE DES SACCHARITES	YA DES FOURMILLES POUR CA OPPOSITION A POUTINE	
		SANS ENERGIE LETTRE GRECQUE			
FIGURE GEOME-TRIQUE	EDOUARD FABRIER C'EST NICKEL		AVEL COVENT		CEMPE A LA BOURSE
ROYAUME DE THAILANDE			EVALUE		

• SUDOKU • GRILLE N°66 • DIFFICILE •

9	6	2		8	4	1
	1			7		
5					2	
	4	9		1	3	
2						5
	3	7		2	9	
6					9	
	8			1		
3	2	1		4	5	7

• SUDOKU • GRILLE N°75 • FACILE •

1	5				6	7
		7	3			
6	7			9	2	
	6	4	7	3		
	2				5	
	8	3	6	2		
9	5			4	1	
		5	1			
4	3				2	8

DEDNOMPRALLYEHA
 TELUOBECNNABRUT
 ANCPPYDDAOIAMMD
 JETENYASURTYEIE
 UZRENRLRCSPDL
 ONEGRNOSCAEOIEU
 GEGUIDITLPLBCFG
 EBEOGAEEIRRPIME
 HCEEURNCLOCHEERL
 CHIFFFREIMDELRAA
 IAEAABMMVIDAODG
 ECLREREEMGYDII
 SARROGANTEXSOCC
 BLGECNECILOUNAN
 HARPONENAVASILT

- | | | |
|----------|---------|----------|
| ARROGANT | FISTON | MYGALE |
| BALAFRE | GOUJAT | OXYDE |
| BENZENE | GOURMET | PEDALO |
| BOULET | HARPON | PRODIGE |
| CARAFE | HERON | PYGMEE |
| CARGO | HUMIDE | RADICAL |
| CEDRE | ICEBERG | RALLYE |
| CHACAL | INODORE | SAVANE |
| CHIFFRE | LAPSUS | SAYNETE |
| CIGALE | LICENCE | SCALP |
| CLOCHER | MEDUSE | SCRIBE |
| CRAYON | MERGUEZ | SEICHE |
| DECENNIE | MONDE | TURBAN |
| DELUGE | MORBIDE | VINAIGRE |
| EPICIER | | |

ENVIRONNEMENT

La SNPC et FRM vont développer un projet d'afforestation

Le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Maixent Raoul Ominga, a signé, le 21 septembre, à Brazzaville avec le président directeur général de la société Forêt ressources management (FRM), Bernard Cassagne, un contrat en vue de réaliser un projet d'afforestation dans le département des Plateaux, au nord du Congo.

Le projet intitulé "Eco-Zamba" est initié par la Société nationale des pétroles du Congo dans le cadre de la protection de l'environnement. Il sera mis en œuvre dans le département des Plateaux, au nord du Congo et consiste à planter une forêt artificielle sur une superficie de cinquante mille hectares.

Le projet va démarrer courant le dernier semestre de l'année en cours par une phase pilote où seront plantés mille hectares de forêt composés essentiellement d'acacias et d'eucalyptus et d'arbres fruitiers de diverses essences.

En mettant en place "Eco-Zamba", la SNPC vise à protéger l'environnement afin de jouer sa partition dans la lutte contre les changements climatiques. Une vision que l'opérateur pétrolier national a inscrit dans sa nouvelle vision dénommée « Performance 2025 », dans laquelle la société prévoit la mise



Raoul Ominga (à droite) signant l'accord avec Bernard Cassagne/Adiac

sur pied d'un projet de boisement.

« Le partenariat avec FRM répond à la logique du plan stratégique de la SNPC qui se décline en quatre piliers, dont le plus important répond à notre apport dans la lutte contre les changements climatiques. Dans le cadre de notre responsabilité so-

ciétale, nous estimons que le projet "Eco-Zamba", destiné à l'afforestation du Congo, cadre bien avec l'appel lancé par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, sur la décennie d'afforestation en vue de contribuer à la protection de l'environnement. Le projet va se réaliser sur 10 ans, mais va se développer sur

plusieurs années et générera beaucoup d'emplois », a souligné Maixent Raoul Ominga.

S'exprimant à cet effet, le président directeur général de FRM, Bernard Cassagne, a fait savoir que le projet d'afforestation du département des Plateaux est d'une importance capitale, car il permettra au

Congo non seulement de préserver l'environnement, mais aussi et surtout de produire et de stocker son produit carbone. « Grâce à la culture de l'arbre de l'acacias et des eucalyptus, nous allons fertiliser le sol. Le projet a aussi entre autres objectifs de produire le crédit carbone et de créer de nombreux emplois. Aujourd'hui, la SNPC s'est engagée dans un partenariat avec FRM afin de développer ensemble le projet d'afforestation dans le département des Plateaux. Le Congo étant doté d'une riche expérience en matière d'afforestation, il s'est pleinement engagé dans cette voie », a affirmé Bernard Cassagne.

Eco-Zamba est composé de deux instances dirigeantes, à savoir le comité de pilotage et le comité de projet. Le comité de pilotage présidé par le directeur général de la SNPC est l'instance de prise de décisions et de stratégie du projet.

Firmin Oye

PLAY-OFF LIGUE 2

La course à la montée en Ligue 1 est lancée

La course à la montée en Ligue 1 a été officiellement lancée le 20 septembre à Brazzaville et Pointe-Noire. L'AS Vegas, le Racing club de Brazzaville (RCB), Beni Sport et Kouilou football (KFA) n'ont pas manqué leur entame.

Dix équipes réparties en deux poules de cinq s'affrontent en aller simple. Le groupe de Brazzaville regroupe l'AS Vegas, le RCB, AS Penarol, la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) et Saint-Michel de Ouenzé (SMO). Celui de Pointe-Noire met aux prises RCST, KFA, Beni sport, Munisport et TP Mokanda.

Les deux premiers de chaque groupe vont se croiser, le 30 septembre, à Madingou dans la Bouenza au cours d'une finale qui consacrera le champion de la Ligue 2, lequel va évoluer en Ligue 1 la saison prochaine pour combler le vide laissé par Patronage Sainte-Anne relégué, quant à lui, en division inférieure.

Le malheureux finaliste disputera les barrages avec l'AS Cheminots, la treizième équipe de la Ligue 1 de la dernière saison pour une éventuelle montée. Le



L'AS Vegas a frappé un grand coup

match aller des barrages est programmé pour le 7 octobre, puis le retour le 10 octobre. Avant d'arriver à cette étape, les places pour une qualification pour la finale vont être dures à né-

gocié. L'AS Vegas a clairement affiché ses ambitions, en écrasant le 20 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat l'AS Penarol sur un score sévère de 7-1. Dans les heures qui suivaient le

RCB a pris le meilleur sur la JSP sur un score écriqué d'un but à zéro. A Pointe-Noire, Beni sport a eu raison de RCST sur le score identique, puis KFA a fait autant devant Munisport (1-0).

La deuxième journée va se disputer le 22 septembre. A Brazzaville, SMO fera sa première apparition face au RCB puis la JSP va en découvrir avec l'AS Vegas. A Pointe-Noire, TP Mokanda recevra KFA avant Munisport -RCST.

Lors de la 3e journée, le RCB affrontera, le 24 septembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat, AS Penarol avant AS Vegas-SMO. A Pointe-Noire, le KFA croisera Beni sport puis RCST sera aux prises à TP Mokanda. Le 26 septembre, JSP jouera contre SMO, et à Pointe-Noire Munisport sera aux prises à To Mokanda.

Le 28 septembre à Brazzaville, l'AS Vegas recevra le RCB avant le match opposant AS Penarol à SMO. A Pointe-Noire, Beni Sport affrontera Munisport avant TP Mokanda-Beni sport

James Golden Eloué